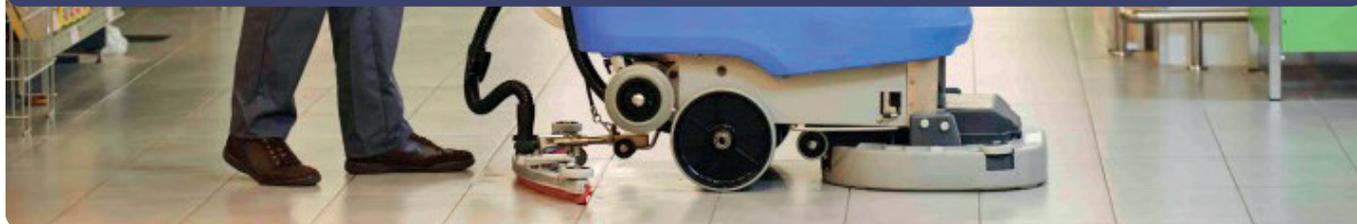




# AUTOLAV2

## DÉGRAISSANT PUISSANT POUR AUTO-LAVEUSE



- ▶ **Produit alcalin non moussant pour sols.**
- ▶ **Spécifiquement adapté au nettoyage des sols fortement encrassés à l'aide de matériels industriels tels que auto-laveuses, mono-brosses, etc.**
- ▶ **Forte action détergente : assure immédiatement un résultat de propreté optimale.**
- ▶ **Elimine efficacement les salissures industrielles, qu'elles soient d'origine animale, végétale ou pétrolière.**
- ▶ **Formule très concentrée : laisse une grande amplitude d'utilisation.**
- ▶ **Convient à tous types de sols : carrelages, plastiques, thermoplastiques, stratifiés, surfaces métalliques, surfaces peintes, etc.**
- ▶ **N'altère pas le plastique, ni le caoutchouc.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire.**

### UTILISATEURS

Hôtels, ateliers, industries, garages, salles d'exposition, supermarchés, restaurants, locaux d'habitations, halls d'accueil et de réception, entrepôts, services et sociétés d'entretien, administrations, municipalités, etc.

### APPLICATION

S'emploie toujours dilué dans l'eau.

#### **Application mécanisée (auto-laveuse ou mono-brosse rotative) :**

Diluer de 1 à 5 % dans l'eau en fonction du degré de salissures.

#### **Application manuelle (au balai faubert ou à l'éponge) :**

Diluer de 5 à 10 % dans l'eau.

#### **En pulvérisation :**

Diluer entre 5 et 10%.

Appliquer sur les surfaces à nettoyer, laisser agir quelques minutes et rincer à l'eau claire, notamment les surfaces en contact avec les aliments.

### CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide limpide rouge

Odeur : Non parfumé

Densité : 1.06 +/- 0.01

pH (pur) : > 13

### CONDITIONS D'EMPLOI

Ne jamais laisser sécher le produit sur les vitres, l'aluminium et les supports peints. Il est recommandé de respecter les doses d'utilisation afin d'avoir une surface propre et non collante.

Se référer aux précautions d'usage indiquées sur l'étiquette.

*Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.*

**POUR UNE DÉMONSTRATION :  
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP  
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)



D3098-1021

